

SENSIBILISER LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE A LA MISE EN SECURITE DE SON PATRIMOINE



De par les fonctions qu'il exerce, le dirigeant d'entreprise expose fortement son patrimoine privé et son patrimoine professionnel.

Comment protéger son patrimoine ? Comment optimiser sa protection sociale, celle de son conjoint ? Qu'advierait-il en cas de décès d'un associé ? Ce sont autant de questions auxquelles le dirigeant se trouve confronté.

Dans cette situation, le cabinet d'expertise comptable occupe une place privilégiée pour accompagner ses clients chefs d'entreprises dans leurs attentes de sécurisation et d'optimisation de leur patrimoine.

Enjeu de la formation

Identifier les risques qui pèsent sur le patrimoine du dirigeant et proposer des solutions pour le mettre en sécurité

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les différents régimes matrimoniaux et leurs conséquences sur le patrimoine
- Connaître les couvertures possibles en matière de protection sociale du dirigeant et de son conjoint, ainsi que les solutions de protection en cas de décès d'un associé

Programme

- Présentation des différents régimes matrimoniaux existants
 - Choix du régime matrimonial et conséquence sur l'outil professionnel
 - Le changement de régime matrimonial
- Zoom sur la protection sociale du dirigeant et de son conjoint
- Les solutions « garanties croisées » entre associés.
- Présentation de l'assurance des emprunts professionnels

2h